

Conseil général du Val-de-Marne

Séance du 21 octobre 2013

Vœu présenté par Jacques Martin, Vice-Président de Paris Métropole,

Bruno Tran, président du groupe UMP – Val-de-Marne Autrement

et Olivier Capitanio, président délégué,

au nom des élus du groupe UMP – Val-de-Marne Autrement

Considérant l'adoption en deuxième lecture par le Sénat, le 7 octobre, du projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,

Considérant les multiples critiques et interrogations émises dans les territoires par de nombreux élus locaux d'horizons politiques divers à l'égard de ce texte,

Considérant l'insuffisante concertation de la part du Gouvernement,

Considérant que ce projet de loi impose la création, dans des délais surréalistes, de structures intercommunales, sans tenir compte de l'existant et du travail déjà réalisé depuis des années par l'ensemble des élus locaux,

Considérant que ce projet de loi réduit considérablement le rôle du Maire et le contraint à ne devenir qu'un « maire d'arrondissement », en lui confisquant un grand nombre de compétences, notamment celles relatives au logement et à l'aménagement du territoire communal,

Considérant ce projet tout simplement éloigné de la réalité et occultant le besoin de proximité de nos concitoyens,

Le conseil général

DENONCE l'atteinte portée aux compétences des Communes, des Intercommunalités et des Départements dans le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,

DENONCE la création d'une strate technocratique supplémentaire sans aucune prise avec la réalité,

DEMANDE au Gouvernement de prendre en considération les remarques et avis exprimés depuis de longs mois par les élus locaux, en répondant favorablement à la demande de concertation, avant l'adoption de ce projet de loi,

DEMANDE au Gouvernement que la phase de préfiguration prévue dans la loi soit destinée à co-élaborer la future Métropole et ce, dans un délai réaliste de 2 à 3 ans.